

## Interpellation de Jean-François Cachin

### Vernand-Camarès / LEB - Suppression des passages à niveau nos 24 et 25 et reconstruction d'un nouveau quai à voyageurs

Après plusieurs années de discussions, de projets, les passages à niveau non gardés de la ligne du LEB nos 24 et 25 permettant l'accès aux immeubles du chemin de Camarès à Vernand pourront être supprimés dès le 24 novembre 2011.

En effet et grâce à la rapide décision de la Municipalité de Lausanne et de son Conseil communal (préavis 2011/23), la nouvelle route permettant l'accès aux immeubles du chemin de Camarès 1 à 3 a été construite. Elle sera inaugurée le 24 novembre et ouverte à la circulation routière.

Par cette mesure et cette nouvelle construction d'un chemin d'accès, les passages à niveau non gardés nos 24 et 25 de la ligne du LEB pourront être supprimés rapidement et par là, les nombreux accidents également supprimés, ce qui est un soulagement pour les utilisateurs de cet accès, les propriétaires des pépinières et les conducteurs des motrices du LEB.

Dès lors, il est urgent de passer à la deuxième étape des travaux prévus dans le CCC-1 (2007/2010) adoptés par le Grand Conseil le 29 mai 2007 où un montant de Fr. 1'905'000.- a été voté par le Grand Conseil pour la rénovation du quai et l'assainissement du passage à niveau de la halte de Vernand-Camarès, montant également indiqué dans le EMPD 410 dans le tableau de la page 23 sous la colonne « Financé par solde CCC-1 (2011-2012) ».

Selon certaines informations, le service responsable d'exécuter ces travaux fixés dans le CCC-1 ne serait pas en mesure de débiter ceux-ci avant le mois de mai 2012 alors qu'ils sont prévus depuis de nombreuses années.

Au vu de ce qui précède, je demande au Conseil d'Etat de bien vouloir

- 1) nous donner tous les renseignements utiles sur la date de réalisation de ces travaux de réaménagement du quai de la station de Vernand-Camarès et de la RC située au droit de ladite station ;
- 2) nous communiquer les motifs du retard du début des travaux qui auraient dû logiquement débiter dès l'ouverture de la nouvelle route de Vernand-Camarès et de la suppression des passages à niveau nos 24 et 25 de cette ligne du LEB et non d'attendre 5 à 6 mois avant de commencer ;
- 3) nous informer s'il y a un nouvel EMPD prévu pour ces travaux et les motifs de celui-ci alors que le crédit nécessaire est dans le CCC-1 voté par le Grand Conseil en 2007 ;
- 4) si c'est le cas, il est souhaitable que ce nouvel EMPD soit soumis à notre Grand Conseil sans délai.

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.

Lausanne, le 22 novembre 2011

Je souhaite développer cette interpellation

MINT 567

Jean-François Cachin  
Député




Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 22 NOV. 2011

Scanné le \_\_\_\_\_

## Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2011

Aebi Jean-Robert	Calpini Christa 	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques 	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier 
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Flora-Guttman Martine 
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe 	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonjour Eric	De Icco Fabrice	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Glutz Félix
Borel Bernard	Debluè François 	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Golaz Olivier 
Bory Marc-André	Delay Elisabeth 	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Depoiser Anne-Marie	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel 	Grobéty Philippe 
Buffat Marc-Olivier 	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric 
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean
Cachin Jean-François 	Dind Claudine	Guignard Pierre

